



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MONTARGOISE ET RIVES DU LOING**

---

**POLITIQUE ACHAT**

---

## **Préambule**

Dans une démarche d'optimisation continue de son processus achat, la communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing entend se doter d'un outil de cadrage en lien avec les ambitions qu'elle nourrit pour son territoire.

La présente politique achat est la matérialisation de notre volonté réelle de faire de la commande publique un levier important de la vitalité de notre territoire. Elle se schématise en quatre principaux axes déclinés en objectifs mesurables avec des moyens de mise en œuvre.

### **Axe 1 : L'achat public sûr**

L'Agglomération Montargoise s'engage à garantir la sûreté de toutes ses procédures, conformément aux principes directeurs de la commande publique.

#### **Objectif 1 : Transparence des procédures**

##### **Moyens :**

- Dossiers de consultation des entreprises clairs, précis et neutres
- Pas de lancement de consultation sans la disponibilité effective des crédits notamment ceux issus de subventions
- Critères et sous-critères d'analyse des offres précis et concis
- Méthode de notation univoque et harmonisée à l'échelle de l'établissement
- Rapports d'analyse des offres disponibles à la demande de tout candidat évincé

#### **Objectif 2 : Egalité de traitement des candidats**

##### **Moyens :**

- Garantir un niveau d'information identique des candidats
- Encadrer strictement le processus de sourcing
- Application stricte des dispositions du règlement de la consultation
- Liberté d'accès au dossier de consultation des entreprises et réponse systématique aux demandes de précisions en cours de consultation
- Fourniture systématique et dématérialisée du guide d'utilisation du profil d'acheteur

#### **Objectif 3 : Utilisation efficiente des deniers publics**

##### **Moyens :**

- Définition claire et précise du besoin
- Recherche systématique de subvention, le cas échéant

- Bonne computation des seuils via une nomenclature achat
- Mutualisation des achats pour faire des économies
- Suivi efficace de l'exécution des contrats publics

## **Axe 2 : La dynamisation économique du territoire**

La communauté d'Agglomération Montargoise entend faire de la commande publique un outil de soutien économique en faveur des petites et moyennes entreprises notamment.

### **Objectif 1 : Animer un réseau local de fournisseurs**

#### **Moyens :**

- Etablir la liste de tous les fournisseurs de l'établissement par segment d'achat
- Réaliser une cartographie des achats par fournisseur
- Faire une communication efficiente auprès des fournisseurs quant aux futurs projets d'achat

### **Objectif 2 : Favoriser l'accès des TPE-PME à l'achat public**

#### **Moyens :**

- Allotissement systématique des marchés publics, le cas échéant
- Critères et sous-critères d'analyse des offres adaptés à l'objet de la consultation
- Exigences du cahier des charges proportionnelles à l'objet de la consultation
- Une avance systématique en faveur du co-contractant
- Taux d'avance de 20% minimum si le début d'exécution du contrat nécessite un approvisionnement
- Pas d'exigence de garantie pour le versement des avances
- Possibilité de remplacer la retenue de garantie de 5% par une garantie à première demande
- Acceptation des demandes de cession de créance
- Optimisation du délai de traitement des factures

## **Axe 3 : L'engagement social**

L'Agglomération Montargoise, par la commande publique, prend un engagement social fort en faveur des personnes éloignées de l'emploi en raison de leur âge, leur handicap, leur condition sociale, etc.

### **Objectif 1 : Favoriser l'insertion sociale par le travail**

#### **Moyens :**

- Mettre en œuvre la convention d'accompagnement en insertion sociale avec la Maison de l'emploi

- Réserver des lots aux entreprises de l'insertion, le cas échéant
- Réserver des lots aux entreprises employant des personnes en situation de handicap, le cas échéant
- Prévoir des clauses d'insertion par l'emploi dans les marchés qui s'y prêtent

#### **Axe 4 : L'achat public durable**

L'Agglomération Montargoise est en faveur de la transition écologique. Elle souhaite faire de la commande publique un outil au service de l'écologie.

#### **Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental de l'établissement**

##### **Moyens :**

- Favoriser les circuits d'approvisionnement courts
- Prioriser les solutions à faible émission de gaz à effet de serre
- Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés ou bas-carbone (article 39 de la loi climat et résilience) objectif 2030
- Intégrer le recyclage dans les exigences des cahiers des charges
- Prévoir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre (article 35 de la loi climat et résilience) objectif 2026

#### **Conclusion**

L'Agglomération Montargoise attache un intérêt particulier à la présente politique d'achat. Elle fera l'objet d'un suivi rigoureux et d'une évaluation dans une optique d'amélioration constante.